

Le Masterplan

Une stratégie opérationnelle de prévention et de lutte contre l'absence de chez soi, définissant des mesures concrètes et mesurables en collaboration avec tous les acteurs directement ou indirectement concernés.

- Organisé et co-rédigé > Les objectifs par un Comité Restreint (12 réunions)
 - poursuivis devront être atteints pour 2030.
- Consultation permanente: Approches multi et inter sectorielles
- > Sortie de logique de stock vers une logique de flux



Un outil opérationnel



Un pilotage



Un outil évolutif



Une concertation



Basé sur la confiance mutuelle

Secteurs connexes rencontrés Avis rédigés Institut Fédéral des **Droits Humains + DROITS TRANSPORT** STRATEGIE VG/ VGC + Umbrella **HUMAINS SECURITE CABINETS Refugee Committee** STIB SNCB Service de Lutte **FEANTSA** Safe Police Contre la Pauvreté, Nawal Ben Brussels Président la précarité et Rudi l'exclusion sociale Vervoort **PARTICIPATION AYANTS DROIT** Alain Maron **MIGRATION SANTE** Réseau nomade CHU CHU **FEDASIL** Saint Jean Saint Pierre √ Masterplan Gibbis **OPERATEURS** féda bxl Iriscare Croix-Rouge BelRefugees du Monde PAG-ASA **JUSTICIABLES ADMINISTRATIONS PROTECTION JEUNESSE SOCIALE** COCOF Aide à la Générale des de Rue Opgroien Jeunesse Fédération SPP-IS Maisons de **FWB CPAS** СОСОМ

Méthodologie

- 1. Enquête envoyée à l'ensemble du secteur
- 2. Définir en CR des thématiques structurant le Masterplan
- 3. Organisation d'évènements autour de ces 4 thématiques :
 - Diagnostic -> rapport d'évènement (CR)
 - ii. Ressources mobilisables -> rapport d'évènement (CR)
 - iii. Ressources à mobiliser / planification -> rapport d'évènement (CR)
- 4. Inclusive et participative (Ayants- droits, secteurs associatifs, secteurs connexes)
- 5. Définition d'indicateurs de mesurabilité
- 6. Rédaction du rapport à BH à partir des rapports d'évènement du CR

Les thématiques

_

OBJECTIFS DE LA FEANTSA - PRINCIPES DE LA DECLARATION DE LISBONNE - NIVEAUX DE PREVENTION DE L'OM!

- Prévention de l'absence de chez soi
- 2. Interventions précoces dès qu'une personne n'a plus de chez soi
- 3. Accompagnement / Stabilisation lorsque la personne en a besoin
- 4. Mécanismes de violence et d'injustice institutionnelle
- [5. Gouvernance]

Les 6 shifts paradigmatiques

PEUT-ÊTRE N'EST-CE ENCORE QU'UN PLAN MAIS IL CONSTRUIT UN CHANGEMENT D'ADN

- 1. Shift du curatif au PRÉVENTIF
- Shift de l'aide au LOGEMENT
- 3. Shift du paternalisme à la PARTICIPATION
- 4. Shift du sectoriel au TRANSVERSAL
- 5. Shift d'une vision basée sur des stocks à une vision basée sur des TRAJETS dont les trajets migratoires
- 6. Shift de l'urgence vers L'INSERTION

Axe 1: prévention primaire

La prévention de l'absence de chez-soi

OBJECTIFS:

- Personne ne doit vivre sans logement approprié
- Personne ne doit être privé de son logement sans recevoir une proposition alternative appropriée
- Personne ne doit quitter une institution sans solution de logement appropriée

- Coalitions avec des secteurs connexes en contact avec les publics à risque :
 - Aide à la jeunesse
 - Institutions de santé
 - Institutions pénitentiaires
 - Politiques migratoires
- Montée en puissance de Bruxelles.Logement
- Plan de prévention des pertes de logement
- Développement de la Communauté de pratiques
- Une aide consolidée aux victimes de violences domestiques
- Le sans-chez-soirisme dans la transition énergétique

Axe 2: prévention secondaire

Les mécanismes de prévention précoce dès qu'une personne n'a plus de chez soi

OBJECTIFS:

- Personne ne doit dormir à la rue
- Personne ne doit rester dans un hébergement d'urgence lorsque la période d'urgence est dépassée

- Systématiser la captation de logement pour les SCS
- Un mécanisme coordonné
 d'accompagnement pour les personnes
 nouvellement en rue
- Redéfinir la place de l'urgence
- Un point centralisé d'information, de dispatching, d'appui à l'orientation et de monitoring

Axe 3 : prévention tertiaire

L'accompagnement / la stabilisation lorsque la personne en a besoin

OBJECTIFS:

- Personne ne doit rester dans un hébergement de transition plus longtemps que nécessaire
- Les travailleurs sociaux et les institutions d'insertion doivent disposer des moyens nécessaires pour remplir leur mission

- Guidance Housing First et post hébergement
- Développer un programme d'accompagnement couplant emploi et logement
- Développer un double dispositif d'appui à l'accompagnement des situations de « rupture » ou « complexes »
- Développer un plan de veille sanitaire et un processus régional d'affiliation à l'AMU

Axe 4: prévention quaternaire

Les mécanismes de violence et d'injustice institutionnelle

OBJECTIFS:

- Personne ne doit être victime de discrimination en raison de son statut de sans-abri
- « Rien pour les ayants droit sans les ayants droit »

- Les ayants-droits connaissent le processus de dépôt de plaintes au niveau du service, de l'administration d'agrément du service et de l'Ombudsman de la Région.
- Favoriser la participation des ayants droit :
 - À la vie du centre, notamment dans la gouvernance
 - Intervisions au sein des centres



La gouvernance du Masterplan

Adaptation de Bruss'help au Masterplan

OBJECTIFS:

 Améliorer la gouvernance de la prévention et la lutte contre le sans-chez-soirisme à Bruxelles

- Le Masterplan est la vision de court, moyen et long terme de Bruss'help
- 4 processus de mises en œuvre:
 - Budgétisation
 - Enrichissement
 - Mise en œuvre
 - Monitoring et Evaluation
- Pilotage du Masterplan par le Comité de Coordination
- Dialogue institutionnel

Agenda 2024



bruss'help.brussels

Merci

